

Conseil communal du 30 mai 2022

**Communication de M. Le Bourgmestre sur la problématique
budgétaire et la préparation du Plan de gestion**

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le Collège communal a modifié l'ordre du jour de notre séance afin d'effectuer une communication sur les difficultés budgétaires que la ville (et ses entités consolidées) traverse et leurs conséquences qui apparaissent à travers quelques questions posées relativement au personnel.

Le débat et le vote sur le plan de gestion auront lieu dans un mois, mais plusieurs éléments ont motivé cette communication anticipée.

L'actualité est largement consacrée aux effets de l'inflation et aux conséquences du conflit ukrainien, qui plongent les budgets des pouvoirs publics, des entreprises et des ménages dans de grandes difficultés.

La semaine dernière, c'est le Gouvernement wallon qui a adopté son ajustement budgétaire. Après d'importants efforts, le déficit public (hors Covid, Inondations, Relance et Ukraine) a été ramené à 112 millions €. La dette wallonne est repassée sous la barre des 4 milliards d'euros.

Je vous invite à prendre quelques instants pour réfléchir à cette problématique et aux montants dont nous parlons.

Par ailleurs, les entreprises souffrent. COMEOS, la fédération du commerce a tiré la sonnette d'alarme ce 27 mai, car la baisse des recettes et la hausse des coûts forment un cocktail explosif pour les supermarchés et l'habillement. La fédération du commerce évoque de possibles futures coupes dans les frais de personnel. A Liège, les

retards du chantier du tram renforcent ces difficultés mais nous aurons l'occasion d'en parler lors de l'interpellation proposée.

Demain, une nouvelle journée d'action nationale aura lieu dans le domaine des services publics avec comme thème « *le malaise général du secteur* ».

Dans ce contexte extrêmement difficile, les villes et communes ne sont pas épargnées, bien au contraire.

Les services publics communaux sont, vous le savez, les premiers exposés aux effets de la crise. Ce sont eux qui reçoivent les citoyens en détresse ; ce sont vers eux que se tournent les commerçants en difficultés ; ce sont leurs investissements qui sont attendus pour améliorer le cadre de vie.

Pour répondre à ces attentes, nous avons besoin d'un personnel en nombre suffisant, bien formé, et bien équipé.

Je souhaite d'ailleurs, à cette occasion, remercier tous nos agents qui ont été fortement sollicités ces dernières années et qui ont effectué un travail remarquable.

Mais comment faire quand la masse salariale de la Ville augmente automatiquement de 14 millions € en une année ?

Comment faire quand les factures énergétiques doublent à consommation identique et entraînent une dépense supplémentaire de 11 millions € ?

Ces 2 paramètres représentent à eux seuls 25 millions €, hors problématique des pensions qui représente 36,5 millions en 2022, rien que pour la Ville.

Car les chiffres que je cite ici n'incluent pas la zone de police et le CPAS, avec lesquels nous travaillons en parfaite collaboration.

Depuis l'adoption du budget, début mars, le Collège communal travaille sans relâche pour trouver des solutions : 10 réunions de

collège ont eu lieu en avril et en mai pour aborder de nombreuses pistes budgétaires (en dépenses et en recettes), ainsi qu'une dizaine de réunions « bilatérales » consacrées à la problématique du personnel. Nous avons également rencontré le CRAC à 2 reprises.

Dans cet intervalle, je confirme ce qu'a dit récemment la Première Echevine dans la presse – ce n'est un secret pour personne - : par prudence, le Collège n'a pas effectué de recrutement durant les premiers mois de cette année.

Face à des paramètres d'inflation qui évoluent de mois en mois, le risque était grand de ne pouvoir garantir le paiement des salaires jusqu'à la fin de l'année, malgré notre anticipation.

Le scénario catastrophe, que la Ville a connu dans les années 1980, ne doit pas se reproduire.

Je rappelle qu'une indexation a eu lieu en octobre 2021, puis en février 2022 et avril 2022. La prochaine est prévue en juin 2022 et une suivante est encore annoncée en décembre 2022.

Heureusement, nous avons pu anticiper une partie de cette problématique puisque le budget a été voté en mars. Beaucoup de communes ont adopté leur budget en décembre et vont avoir de grandes difficultés à cet égard.

Si le Collège n'a pas procédé à des engagements durant les premiers mois de l'année 2022, cela ne veut pas dire qu'il n'a pas eu de considération à l'égard des agents, bien au contraire.

Le Collège a adopté ce mois-ci la réforme des statuts et du règlement de travail. Cette réforme, menée « main dans la main » avec le CPAS, permettra une meilleure collaboration entre le personnel des 2 entités, et favorisera les synergies des services « support ».

Cette réforme intègre également plusieurs avantages nouveaux pour le personnel, notamment en matière de primes. Je ne vais pas dévoiler le contenu aujourd'hui, car les textes doivent encore être soumis à la

concertation syndicale avant d'arriver sur la table du conseil communal le mois prochain.

En outre, et puisque nous commençons à y voir plus clair, le collège communal a récemment procédé à des engagements sur base de plusieurs critères.

Je tiens ici à rappeler le sérieux et l'objectivité de toutes nos procédures.

[Intervention du Directeur Général]

Les critères adoptés par le collège nous ont amené à commencer par les services dits « normés », c'est-à-dire pour lesquels une norme d'encadrement est fixée.

C'est le cas des crèches. M. Hupkens répondra à Mme Lecron plus tard dans la séance.

Nous avons ensuite renforcé notre service de l'Etat civil qui se doit de délivrer les documents administratifs en temps et en heure. A ce niveau, la charge de travail ne désemplit pas et les 240.000 demandes annuelles doivent être rencontrées.

Enfin, pas plus tard que mercredi dernier, le collège a validé l'engagement d'une quinzaine de profils plus techniques : des contremaîtres, des ingénieurs, des agents techniques en chef... pour permettre à nos bureaux d'étude de produire les plans et les cahiers des charges de nos projets d'investissement.

Ces engagements offrent en plus l'avantage d'être subsidiés à hauteur de 80%.

Le Collège en fait une priorité car, comme l'a dit une conseillère communale, les investissements économiseurs d'énergie doivent se réaliser malgré tout.

Je dis « malgré tout » car nous sommes confrontés à une crise sans précédent dans ce domaine : les pénuries de matériaux allongent les délais et les prix s'envolent.

Dès lors, pour continuer à entretenir et rénover nos bâtiments, nous devons nous interroger sur leur nombre et leur utilisation.

Permettez-moi de reprendre un exemple connu, mais tellement illustratif : l'achèvement des travaux de la Cité administrative en tant que bâtiment « zéro carbone », commun à la ville et au CPAS, illustrant ainsi notre politique d'optimisation de nos ressources.

Demain, nos agents travailleront dans de meilleures conditions, nos consommations énergétiques seront réduites, et la vente des bâtiments libérés générera des recettes qui seront réinvesties dans le patrimoine existant.

J'ajouterai que la réduction du volume de bâtiment soulage le travail des techniciens et des techniciennes de surface.

Pour en revenir à la question centrale qui est la question énergétique, je rappelle que nous disposons d'un cadastre à cet égard.

Grâce à celui-ci, la Ville a opéré les choix les plus justes pour activer les programmes subsidiés. Je citerai par exemple :

- Le programme Renowatt (visant 12 bâtiments communaux dont 10 écoles) ;
- Le Plan piscines qui concerne les rénovations des complexes sportifs d'Outremeuse et de Grivegnée, et qui vient après la construction de celle Jonfosse ;
- La PIV (Politique Intégrée de la Ville), qui consacre 35% de son budget à la rénovation énergétique de l'Îlot Saint-Georges, des halls sportifs de Bressoux, Clajot, Grivegnée et Outremeuse ainsi que de quatre crèches communales (Droixhe, Chênée, Grivegnée, Burenville).

- On citera aussi les différents projets du Plan de Reprise et de Résilience européen (PRR) dans le cadre duquel la Ville entend bien s'inscrire et disposer d'enveloppes budgétaires en faveur de ses écoles et de ses bâtiments culturels et sportifs
- Je citerai enfin, dans les réalisations récentes, la patinoire de Liège, dont le toit sera bientôt recouvert de panneaux solaires.

Tous ces plans existent et ont été présentés au Conseil communal.

La Ville de Liège, sous la houlette de Roland Léonard, investit près de 90 millions € en faveur des économies d'énergie dans son parc de bâtiments. Cela représente plus de 670 dossiers en cours ou réalisés.

Cette politique volontariste a permis de diminuer de plus de 32 % les émissions de CO2 des bâtiments.

Il faut encore ajouter les millions d'euros investis dans l'éclairage public et les investissements en faveur du réseau de chauffage urbain, créé au départ d'Intradel, et qui alimentera demain l'éco-quartier de Coronmeuse et les nouvelles halles de foires.

Nous travaillons également sur les comportements de nos agents qui doivent se comporter dans les bureaux comme il le font chez eux. Une vaste campagne de communication interne sera prochainement lancée.

De même, nous allons revoir les règles de dérogation accordées aux activités privées qui se déroulent dans nos locaux en soirée.

Alors, bien sûr, tout n'est pas parfait : parmi 450 sites, il peut arriver que la télégestion soit défaillante ; il est possible qu'une vanne thermostatique soit abîmée ou volée ; il se peut qu'une pièce ancienne ne soit plus disponible et qu'il faille du temps pour la remplacer.

Mais le plan de lutte en faveur de la réduction des consommations existe bel et bien. Il sera rappelé dans notre Plan de gestion et je pense qu'il a convaincu le CRAC.

Mesdames et messieurs les conseillers,

Voici ainsi rappelé les deux grandes difficultés qui pèsent sur notre budget communal et qui font l'objet de toute notre attention dans l'élaboration du plan de gestion : l'indexation salariale et la hausse des prix des matériaux et des énergies.

Ces éléments « exogènes » sont communs à tous les acteurs, publics comme privés.

La gravité de la situation impose de prendre de la hauteur et de se comporter dans l'intérêt du service public et de la Ville.

Au travers du Plan de gestion, il s'agira de permettre à notre Ville de continuer à rendre un service de qualité au service de nos habitants et de tous les acteurs qui font de notre Métropole culturelle et économique.

Des choix devront être faits car le contexte actuel nous oblige à interroger chaque politique.

J'espère que nos débats seront à la hauteur de cet enjeu.

Je vous remercie pour votre attention.